FICHE TECHNIQUE
REFERENCE : 56091102
Nettoyant sol Jex express triple action Souffle d'Asie

- ✓ Nettoyant multi-usages désinfectant* pour les sols et surfaces
- ✓ Parfume et détruit toutes les mauvaises odeurs sans les masquer
- ✓ Nettoie, parfume, détruit et désinfecte* : TRIPLE ACTION STOP ODEURS
- ✓ Actif sur Salmonelle, E-Coli et Listéria
- ✓ Laisse un agréable parfum destructeur d'odeurs
- ✓ Compatible*** contact alimentaire
- ✓ Parfum longue durée

JOURNÉE PARFUMÉE

BOUCHON DOSEUR ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE

CARACTERISITIQUES

- TRIPLE ACTION+ : nettoie, parfume, détruit et désinfecte* en un seul geste !
- Nettoyant désinfectant pour les sols et surfaces.
- Dégraisse et élimine les taches tenaces.
- Spécialement conçu pour détruire toutes les mauvaises odeurs sans les masquer en laissant un parfum agréable de longue durée.
- La formulation unique des Jex Triple Action Stop Odeurs, associant le parfum à des molécules, joue un rôle sur la neutralisation des mauvaises odeurs provoquées par les graisses et la saleté qui se retrouvent sur les sols et les surfaces.
- Désinfecte en éliminant 99,99% des bactéries présentes.
- Economique : la juste dose grâce au bouchon doseur.
- S'utilise sans rincer** sur toutes les surfaces lavables.
- Compatible contact alimentaire.***
- Deux parfums destructeurs d'odeurs évocateurs, inspirés des régions du monde :
  - Souffle d'Asie : note florale.
  - Jardin Exotique : note fruitée.
- Contient parmi d'autres composants :
  - Agents de surface non ioniques : moins de 5%.
  - Parfums.
  - Désinfectants.
  - Parfums.
- pH : 10.
- Information environnement : garanti sans ammoniaque, flacon 100% recyclable.

STOP ODEURS

* Désinfectant conforme à la norme EN 1276 en usage pur. Bactéricide à 3% en 5 min sur Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Enterococcus Hirae. Efficacité renforcée : Jex Professionnel Triple Action est aussi efficace sur la Salmonelle et la Listéria à 4% en 5 min. Tests de désinfection réalisés sur des surfaces préalablement nettoyées.
** Rincer à l'eau potable pour toutes surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
*** Conforme à la réglementation en vigueur relative aux produits de nettoyage pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

CONSEIL D'UTILISATION

CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE
Stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'abri de la chaleur, des intempéries, de l'humidité et du gel.
Emballage : Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

PRECAUTION A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER
Equipements et procédures recommandées : Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdites : Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
- Protection des yeux / du visage : Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.
- Protection des mains : Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
- Protection du corps : Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

REGLEMENTATIONS

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 1297/2014

COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 157627_86_6 CAS: 157627-86-6 ALCOHOLS, C13-15, BRANCHED AND LINEAR, ETHOXYLATED	GHS07, GHS05 Dgr Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412		0 <= x % < 2.5
INDEX: 68424_81B CAS: 68424-85-1 EC: 270-325-2 CHLORURE DE BENZALKONIUM	GHS07, GHS05, GHS09 Dgr Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 10 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1		0 <= x % < 2.5

« Ce document a une valeur informative. La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence. »